

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT

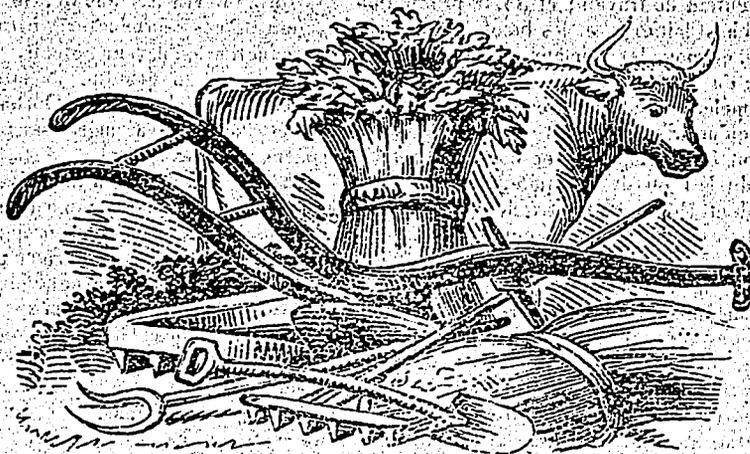
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

1re insertion, 5 cts; la ligne 2e " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

Nécrologie

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Madame Veuve Marie Ledroit, épouse de Sieur François Boulet, ci-devant rentier de Montmagny. Elle était âgée de 70 ans. Cette vénérable dame a rendu sa belle âme à Dieu samedi dernier, vers deux heures et quart du matin, après une douloureuse maladie de près de quatre mois.

Dans une promenade qu'elle fit à Ste. Anne l'an dernier, elle se sentit profondément attristée de l'état de grande pauvreté où se trouvait la Chapelle du Collège, et l'idée lui vint alors que ce serait un œuvre très-agréable à Dieu que de se dépouiller de tout ce qu'elle possédait en faveur d'une institution destiné surtout à donner des prêtres à l'Eglise. Son grand esprit de foi et de piété accueillit cette idée avec bonheur, et peu de semaines après, Madame Boulet honorait le Collège de Ste. Anne du don le plus considérable qu'il ait encore reçu. Faisant alors de cette maison l'objet de ses plus chères affections, elle témoigna le désir de quitter St. Thomas, où elle avait un magnifique établissement, et de venir se fixer à Ste. Anne avec sa nièce, Madame Veuve Bernier, aujourd'hui inconsolable de sa perte. Les messieurs du Collège se rendirent avec empressement à ce vœu si légitime, et achetèrent de suite un nouveau terrain avec bâtisses qu'ils firent élégamment réparer, de sorte qu'au commencement des vacances Madame Boulet pouvait prendre possession de sa nouvelle demeure. Par malheur, elle reçut accidentellement un coup dans la poitrine pendant les travaux de déménagement; une affection véhérente s'en suivit et amena une décomposition d'organes qui l'a conduite au tombeau, juste au moment où elle se disait si heureuse que rien ne lui manquait plus: Dieu cependant voulant accorder un bonheur bien autrement parfait à celle dont la vie fut toute remplie de bonnes œuvres.

Madame Boulet emporte avec elle de bien vifs regrets, et à très-juste titre. Outre ce bon cœur, cette quasi excessive générosité qui la portait à consacrer à l'œuvre du Collège les rentes mêmes que le Collège lui payait, ne gardant pour elle

que le strict nécessaire, elle était douée des plus belles qualités de l'esprit et son commerce était des plus agréables. Ceux qui ont appris à la connaître sentent que sa mort laisse un grand vide.

Les belles qualités, les vertus et les bienfaits de Madame Boulet rendront son nom impérissable au Collège de Ste. Anne, et chaque fois qu'on la nommera parmi les bienfaiteurs de cette maison, on lui appliquera cette louange que l'Écriture donne à la femme forte: " Elle a considéré un champ et elle l'a acheté; elle a planté une vigne du fruit de ses mains."

Les funérailles de Madame Boulet ont eu lieu hier, dans l'église de Ste. Anne. Plusieurs de MM. les curés voisins, toute la communauté des élèves et des professeurs du Collège, de même qu'un grand nombre d'amis de la défunte y assistaient. M. le curé Têtu a fait la levée du corps, et M. le Supérieur a chanté la messe et l'absoute. Le corps de musique des élèves, au commencement et à la fin de la cérémonie funèbre, a exécuté deux morceaux de musique appropriés à la triste circonstance.

CAUSERIE AGRICOLE

LES PRODUITS DU BÉTAIL.

(Suite.)

AUGMENTATION DES RECETTES AU MOYEN DE LA SPÉCIALISATION DES RACES.

Nos lecteurs ne doivent pas croire qu'on soit toujours obligé d'entretenir une race animale pour un seul genre de production. Ce n'est pas ce que nous voulons enseigner. Au contraire, une même race doit donner différents produits, la vache laitière, par exemple, donne du lait pendant quelques années; après quoi, elle sera engraisée et livrée à la boucherie; et alors il est nécessaire de faire une distinction: Dans la tenue du bétail, il y a presque toujours une spécialisation principale et une spécialisation accessoire. Les sujets de races laitières donneront d'abord du lait, puis rendus à un certain âge, ils produiront de la viande; le bœuf de

travail est aussi à la fin de sa carrière conduit à l'abattoir ; l'animal de boucherie peut donner un léger travail, cet exercice lui est même très-utile ; la femelle sera toujours obligée de donner une quantité de lait assez abondante pour bien nourrir son veau. La spéculation principale est dans ces différents cas, 1o. la production du lait ; 2o. l'exécution du travail ; et 3o. la production de la viande. Pour les vaches laitières et les bœufs de travail, la production de la viande, et, pour les animaux appartenant aux races de boucherie, celle du lait ne sont qu'accessoires. Les premières doivent donc appeler toute l'attention du spéculateur ; mais il ne devra attacher qu'un bien mince intérêt aux secondes.

La marche à suivre peut être comprise avec une grande facilité. Veut-on du travail, du lait ou de la viande, que l'on choisisse les races qui possèdent l'une ou l'autre de ces aptitudes dans sa plus haute perfection sans trop se préoccuper des autres produits qu'elles donneront ; c'est-à-dire, sans attacher trop d'importance à la production de la viande ou de celle du lait chez les sujets où ces productions ne sont qu'accessoires. Ici, comme dans toutes les autres circonstances, le principal ne doit pas céder la place à l'accessoire.

« La base de l'amélioration et de l'exploitation lucrative du bétail c'est la *spécialisation des races*, » a dit M. L. Moll. En effet, l'amélioration du bétail, sans la spécialisation est une opération sans but arrêté, c'est une longue suite de tâtonnements, d'unions irrésolues, qui n'aboutit la plupart du temps à aucuns bons résultats. On introduit dans les veines des races que l'on veut améliorer un sang qui n'est, en aucune manière, celui qui leur convient pour la spéculation que l'on veut entreprendre. Au moyen de la spécialisation, au contraire, l'améliorateur a un but arrêté, tout son esprit et son intelligence se concentrent vers un but unique ; le régime auquel il soumettra son bétail sera le mieux approprié au but qu'il veut atteindre ; et, s'il se trouve dans l'obligation de recourir aux croisements, il le fera avec connaissance de cause. Il faut cependant que, dans ce cas, il soit parfaitement au fait des aptitudes des races ou de la race qui servira à opérer les croisements désirés. Mais la marche de l'amélioration sera régulière et certaine ; plus de tâtonnements, plus de ses sujets qui ruinent l'agriculture d'un pays.

On peut voir à tout moment les résultats des croisements faits sans but arrêté et qui n'ont pas été guidés par la spécialisation des races. Dans nos expositions agricoles, et surtout dans celles de comté, les bestiaux présentés sont divisés par classe. Une de ces classes portent le nom de race améliorée. Mais, grand Dieu, quels sujets remplissent cette classe ! On en observe de tout poil, de toutes formes, de toutes aptitudes. Si on ne voyait le nom de cette classe écrit en gros caractères dans le programme de l'exposition, on serait tenté de croire que c'est la réunion de tous les sujets les plus défectueux du comté. Un exemple fera mieux comprendre les inconvénients qui résultent des croisements non raisonnés :

Dans nos localités du bas du fleuve, la spéculation principale à laquelle on se livre avec les bêtes-à-cornes, c'est la fabrication du beurre et les cultivateurs cherchent, par tous les moyens dont ils peuvent disposer, à accroître le rendement du lait et celui du beurre ; les sociétés d'agriculture essaient d'encourager ce désir de progrès. Mais, il y a quelques mois, nous assistions à une exposition dans un des comtés voisins, où entre autres classes, une surtout nous frappait désagréablement : c'était celle des vaches laitières de *race améliorée*. Chez ces vaches, l'amélioration avait si bien porté, que, d'après les rapports, la quantité de lait produite s'élevait, pour les meilleures, à environ quatre pots par jour. D'ailleurs, leur conformation s'alliait parfaitement avec ce faible rendement.

Il y a cependant d'heureuses exceptions, quelques hommes intelligents peuvent présenter des bestiaux dont la conformation

et les qualités feraient honneur aux meilleures vacheries du pays.

Tout améliorateur doit commencer par se bien pénétrer du but qu'il désire atteindre, puis agir invariablement dans ce sens. Si la race qu'il possède est trop défectueuse, il pourra avoir recours aux croisements avec des reproducteurs de race étrangère. Mais il ne devra pas adopter le premier venu ; au contraire, il exigera de ces reproducteurs étrangers une haute aptitude pour la production qu'il veut obtenir. Les animaux de race Ayrshire augmentent la quantité du lait, ceux de race Alderney, augmentent sa richesse, les Durhams, amélioreront la conformation et l'aptitude à engraisser ; ainsi de suite pour les autres espèces et races animales.

Quant à l'exploitation lucrative du bétail, on comprend facilement qu'un sujet qui avec une même quantité de nourriture, donne trois quarts, une demie, ou un quart plus de produit qu'un autre, devra être préféré à ce dernier ; car ce trois quarts, cette demie ou ce quart sera un bénéfice net dégagé de toute dépense. Cet avantage est acquis à la spécialisation.

Cette incomparable opération agit invariablement et incessamment dans le but de soutenir cette augmentation, de la faire passer dans le sang, et de le fixer, de sorte qu'après un certain nombre de générations, elle se transmet sûrement des parents aux sujets qui en proviennent. Toutes nos races animales les plus perfectionnées ne se sont pas formées et n'ont pas obtenu leur constance d'une autre manière.

L'Angleterre possède des races animales, qui l'emportent sur presque toutes les autres dans les pays voisins, pour n'importe quelle spéculation. Ainsi, pour la spéculation sur le beurre cette contrée a à sa disposition la belle race d'Alderney qui donne souvent 360 livres de beurre par année ou environ 7 livres par semaine ; on cite même quelques vaches de cette race qui donnent jusqu'à 16 livres de beurre par semaine. En moyenne, elle donne 1 livre de beurre par 4 pots de lait. Pour la production d'une grande quantité de lait, elle a la race Ayrshire, celle d'Angus, etc. Pour la production de la viande, elle possède surtout le Durham qui représente, dans sa plus haute perfection, l'animal de boucherie. Elle a aussi ses moutons producteurs de laine ou producteurs de viande, ses porcs d'une croissance précocité et d'un engraissement rapide qui tous sont enviés des pays les plus avancés en agriculture. Nous leur consacrerons un article spécial, lorsque nous étudierons chacune de ces espèces animales.

Les profits considérables qu'obtiennent les cultivateurs anglais dans l'entretien du bétail est une preuve convaincante des immenses avantages que procure la spécialisation des races. Nous n'en sommes pas encore là ; mais nous devons travailler à y arriver ; en attendant il se présente des cas très-nombreux où deux emplois distincts de la même espèce sont, dans la ferme, sur un même pied d'égalité et ont une importance à peu près égale. Par exemple, très-souvent on exige de l'espèce bovine, une forte production de beurre, en même temps qu'une grande facilité d'engraissement. En vue d'obtenir ces deux genres de production, on fait des croisements tantôt avec la race Durham, tantôt avec celle d'Ayr. Ce mode d'amélioration ne peut jamais remplir les deux buts qu'on s'est proposés, car il est impossible de faire acquiescer à une même race le plus haut degré de perfection pour l'aptitude laitière et la plus forte production de viande. Lorsqu'on veut avoir des animaux à *deux fins*, il faut savoir se contenter de la médiocrité dans les deux genres de production qu'on leur demande.

Diverses causes particulières à la localité et même à l'exploitation peuvent rendre nécessaire cette double production d'une même race ; c'est peut-être dans ce cas, le moyen le plus facile d'obtenir des profits élevés avec le bétail. Alors, il faut satisfaire aux exigences de la situation et pour le moment créer des animaux à *deux fins* qui, dans tous les cas, ne peuvent être que

de médiocres producteurs. Mais plus tard, à mesure que l'amélioration avance, le travail lui-même se spécialise, chaque cultivateur se livre de préférence à la spéculation vers laquelle ses aptitudes le conduit et la spécialisation des races devient, par ce seul fait, d'une absolue nécessité. Les animaux médiocres à deux fins sont remplacés par des sujets qui n'ont qu'une seule aptitude principale; toutes les autres étant secondaires; mais cette aptitude spéciale, il faut qu'il la possède dans toute sa perfection.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Peu d'incidentés sérieux pendant les dernières séances du parlement de Québec. M. Joly s'est opposé à la seconde lecture du projet de loi relatif à l'organisation de la police provinciale, et il a proposé un amendement qui, mis aux voix, a été rejeté par une majorité de 37. M. Robertson a fait son exposé financier. D'après cet exposé, les revenus de l'année fiscale finissant le 30 juin 1869 donnent sur les dépenses un excédant de \$563,200. Pendant les cinq mois écoulés de l'année fiscale 1869-70, il y a eu un déficit de \$54,619. Les revenus pour les dix-huit mois finissant le 30 juin 1871 sont évalués à \$3,106,084, et les dépenses à \$2,844,417. On dit que les chambres s'ajourneront le 23 décembre et reprendront leurs séances le 12 janvier 1870.

Un télégramme de Londres annonce que Pie IX vient de déclarer dans une bulle que, bien que le droit de faire des propositions pour le Concile lui appartienne à lui seul et à la cour de Rome, tout prélat pourra cependant en faire aux conditions suivantes: les propositions seront faites par écrit et soumises primum à un conseil d'évêques nommés par le Pape; elles auront pour objet les intérêts généraux de l'Eglise et non les intérêts d'un diocèse en particulier; elles seront conformes à l'esprit et aux traditions de l'Eglise catholique. Sa Sainteté impose le secret sur tout ce qui concerne les travaux du Concile.

Nous avons quelque peu parlé la semaine dernière du manifeste ultra gallican que Mgr. Dupanloup a lancé dans la publicité sous le titre d'*Observations*, au moment de partir pour Rome. Cette pièce a navré de douleur tous les cœurs vraiment catholiques, d'abord parce qu'elle constitue un danger pour les faibles, ensuite parce qu'elle fait tomber son auteur en déconsidération. Nous allons par de courtes citations faire voir comment l'ont jugée les organes de la presse européenne qui jouissent de la plus grande autorité.

Le *Journal de Nacón* s'exprime ainsi:

"Tandis que la magnifique lettre de Mgr. Dupanloup faisait nier l'admiration de la France, et fait aujourd'hui celle de l'Europe, il vient d'en lancer une autre bien différente. Mgr. Dupanloup n'a pas su garder jusqu'à l'ouverture du Concile son opinion trop connue sur l'infailibilité du Souverain Pontife.... Les applaudissements des libres penseurs lui assurent déjà une faveur facile à prévoir et qu'il n'avait pas l'habitude d'envier."

L'*Esperance* de Nancy:

"Sur l'infailibilité envisagée comme doctrine, nous revendiquons toute notre liberté, et nous sommes en droit de soutenir contre toute l'école gallicane que le Pape est infailible."

Le *Bien public* de Gand:

"Mgr. Dupanloup attaque non seulement des écrivains qui nous sont chers et dont les plus éminents, religieux de la Compagnie de Jésus, écrivent à Rome même, à quelque pas du Vatican, mais il combat les thèses auxquelles Mgr. Manning, l'illustre archevêque de Westminster, et Mgr. Deschamps, notre savant et bien-aimé primat de Belgique, viennent d'attacher leurs noms. Pas plus que l'éloquence de Bossuet, le talent de Mgr. Dupanloup

n'ébranle dans nos âmes une croyance traditionnelle en Belgique et partagée par l'unanimité de nos évêques."

L'*Unità cattolica* de Turin, journal éminemment catholique, renverse de fond en comble toutes les pauvres raisons que Mgr. d'Orléans a accumulées dans ses *Observations* contre l'opportunité de la définition dogmatique de l'infailibilité personnelle du Pape, et elle le fait en s'appuyant de l'autorité de Mgr. d'Orléans lui-même qui, en 1861, à l'occasion de l'Encyclique de N. S. P. le Pape Pie IX, concernant l'Immaculée Conception de la Ste. Vierge, a publié un mandement où se trouvent réfutées d'avance toutes les raisons qu'il regarde aujourd'hui comme péremptoires:

"En vérité, dit l'*Unità cattolica*, nous ne parvenons pas à comprendre les arguments que Mgr. d'Orléans apporte. Ils sont tous réfutés par son mandement qui demandait la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la Ste. Vierge.—Le Concile de Trente n'a pas défini l'infailibilité du Pape.—Mais le Concile n'avait pas défini non plus l'Immaculée Conception.—L'Eglise a vécu dix-huit siècles sans la définition de l'infailibilité.—Mais l'Eglise a vécu dix-huit siècles aussi sans la définition du dogme de l'Immaculée Conception? Est-ce que par hasard cette définition éloigne encore plus de nous les hérétiques et les schismatiques? Et Mgr. Dupanloup n'a-t-il pas remarqué que l'Eglise, dans ces derniers temps, a fait des conquêtes extraordinaires?"

Puis donc que Mgr. d'Orléans de 1861 réfute Mgr. d'Orléans de 1869, c'est une preuve évidente que le vénérable prélat n'est plus dans la vérité en soutenant les tristes et funestes doctrines contenues dans ses *Observations*.

La *Esperanza* de Madrid formule ainsi son opinion sur les *Observations* de Mgr. Dupanloup:

"C'est avec une véritable douleur que nous avons lu l'extrait, que nous apportait hier le télégraphe, de la lettre que Mgr. d'Orléans, adressée à ses diocésains. Il n'est pas douteux que tous les journaux révolutionnaires d'Europe vont accueillir cette circulaire avec joie.... Il est souverainement douloureux qu'un prélat, qui a été tant de fois honoré des injures de cette presse, obtienne aujourd'hui la triste faveur de ses applaudissements.... Nous ne saurions nous rendre aux raisons de la lettre de Mgr. d'Orléans, ni soumettre nos jugements à son autorité. Son autorité ne saurait prévaloir, à nos yeux, sur celle des évêques de Pontiers, de Rodez et de tant d'autres évêques français qui soutiennent le contraire de ce que Mgr. Dupanloup affirme."

La *Esperanza* ajoute que la faute de l'*Univers* et de la *Civiltà*, qui soutiennent l'infailibilité personnelle du Pape, si faute il y a, lui paraît bien plus pardonnable que celle du *Correspondant* et du *Français*, qui ont pour collaborateur Mgr. l'évêque d'Orléans, juge par trop partial en cette question.

L'*Observatore cattolico* de Milan, en apprenant par les télégrammes de l'*Agence Stéphani* dans quel sens Mgr. d'Orléans avait fait ses *Observations*, laisse échapper ce mot bien significatif: "Pour l'honneur de Mgr. Dupanloup, nous voudrions croire que l'*Agence Stéphani* en a menti."

L'*Union* et le *Monde* de Paris, la *Semaine religieuse* de Cambrai, la *Gazette du Midi*, la *Semaine du Fidèle*, le *Courrier de l'Escout*, la *Guienne*, la *Semaine catholique* de Toulouse, le *Tablet* de Londres, le *Pensiero*, en un mot tous les organes vraiment catholiques de la presse déplorent et réprouvent les *Observations* de Mgr. d'Orléans.

Mgr. de Montpellier, évêque de Liège, a prononcé les paroles suivantes, le 20 novembre, en présence de plus de 300 prêtres à propos des *Observations* de Mgr. d'Orléans:

"L'Eglise n'est-elle pas à cette heure même attristée par l'étrange entreprise d'un homme illustre, dont le nom s'est rendu cher à tous les cœurs catholiques, et dont les talents, la vertu, le zèle, les éclatants mérites deviennent aujourd'hui une pierre de scandale et une occasion de division dans l'Eglise."

Ne nous étonnons pas pourtant : la Vérité incarnée nous a prévenus d'être sur nos gardes : il faut, a-t-elle dit, que la vérité soit attaquée, *oportet et hereses esse* ; il est nécessaire qu'il arrive des scandales, *nécessé est ut veniant scandala* ; et ces scandales en matière de doctrine sont toujours le fait de quelqu'un qui porte un nom illustre. C'est par le nom, les talents, les mérites, des services rendus, voilà ce qui rend infiniment dangereuses les paroles de celui qui prêche l'erreur. Il faut en pareille circonstance nous rappeler l'ordre que nous donne le grand Apôtre : Quand même eût-il qui viendrait vous prêcher une doctrine contraire à la mienne serait un ange descendu du ciel, dites-lui anathème.

Le public était encore sous le coup des douloureuses impressions produites par les *Observations* de Mgr. d'Orléans, lorsque le prélat crut nécessaire de frapper davantage les esprits par un nouvel acte d'éclat, ou mieux par une véritable voie de fait. Il adressa donc à M. Louis Veillot, le rédacteur en chef de l'*Univers*, une longue philippique sous le titre d'*Avertissement*. Le ton qui y régit, ou l'avoue avec douleur, est des plus indécents : Mgr. d'Orléans prêche la modération dans un style imbibé de tout le fiel de la plus mauvaise humeur, et pour écraser sous le poids de l'animadversion publique le zèle défenseur des vérités qu'il attaque dans ses *Observations*, il n'hésite pas à user des perfides habiletés de la presse révolutionnaire, c'est-à-dire à dénaturer le sens des paroles de M. Veillot, à présenter certains faits sous un faux jour et à en supprimer d'autres, trop éloquents dans leur manière d'être pour se prêter à être dénaturés. Tous les griefs de Mgr. d'Orléans contre M. Louis Veillot se résument en ce peu de paroles : Vous usurpez les droits de l'épiscopat en traitant des questions auxquelles vous ne devez pas toucher ; vous jetez le trouble dans l'Eglise ; vous avez tort d'attaquer le libéralisme et de plaider en faveur de l'infaillibilité du Pape ; vous êtes enfin intempérant dans votre langage et vous tombez dans de lourdes erreurs de doctrine.

De bonnes raisons, il n'y en a pas trace dans cet *Avertissement* : la déclamation et la colère y tiennent lieu de tout. Nous ne justifierons point la guerre que M. Veillot a déclarée au libéralisme non plus que sa thèse en faveur de l'infaillibilité personnelle du Pape : il est démontré que sur ces points il a mille fois raison. Quant aux autres, nous allons les passer en revue.

M. Veillot usurpe sur l'épiscopat, dit Mgr. d'Orléans. — Mais comment se fait-il qu'il soit le seul à le dire ? Pas un autre évêque, pas un seul même des rares prélats, qui sont dans les idées de Mgr. d'Orléans, n'a tenu publiquement ce langage. Si l'usurpation est si flagrante, n'entendrait-on vibrer dans l'épiscopat qu'une voix isolée ? Assurément non.

Vous créez des partis dans l'Eglise, ajoute Mgr. d'Orléans, non-seulement en France, mais en Belgique, en Allemagne, en Bavière, en Hongrie, partout. — Mais, pas un évêque de France, autre que Mgr. Dupanloup, ne le dit ; les évêques de Belgique, d'Allemagne, de Bavière, de Hongrie, et d'ailleurs ne le disent pas non plus. N'est-il pas surprenant de voir Mgr. d'Orléans donner seul l'alarme ? N'y a-t-il que lui en Israël qui ait des yeux et des oreilles ? D'ailleurs si M. Veillot jette le trouble dans l'Eglise, comme on le prétend, le Pape, qui a autant à cœur les intérêts de l'Eglise que Mgr. d'Orléans, mettrait M. Veillot à l'ordure. Il ne le fait pas cependant ; il en est très-éloigné même.

Voici qui est bien plus grave encore : vous manquez de respect à Pie IX, poursuit Mgr. Dupanloup, par des flatteries sans gravité, sans décence et sans mesure ; vous l'exposez ainsi à la risée de nos ennemis et des vôtres. — Mais, s'il est vrai que M. Veillot manque au respect dû à Pie IX par de basses flatteries ; s'il l'expose à la risée ; s'il lui fait si grand tort, pourquoi Pie IX ne réclame-t-il point contre les écrits intempestifs et incon-

siérés de ce célèbre publiciste ? Sans le vouloir, nous le croyons bien, Mgr. Dupanloup est ici très-irrévérencieux envers Sa Sainteté ; il l'accuse d'être aveugle sur le compte de M. Veillot. Ajoutons que, s'il y a un usurpateur dans l'Eglise, c'est bien l'illustre prélat, puis qu'il s'arroge le droit de tout régenter dans son sein, les laïques et les prêtres, les évêques et le Pape.

Mgr. d'Orléans accuse encore M. Veillot de n'avoir pas suivi les avertissements et les conseils que Rome lui a donnés, et il les rappelle. Or, ces conseils et ces avertissements ont été donnés, non pas par Rome, mais par Mgr. Fioramonti, secrétaire des lettres latines, en son seul et privé nom : lui-même en avertit M. Veillot dans sa lettre. De plus, Mgr. d'Orléans en a passablement défiguré le sens et la portée. Nous allons citer quelque chose de cette lettre et ce même jugera. Elle est du 9 mars 1853.

“ Dans ce journal religieux, que vous rédigez déjà depuis plusieurs années, vous n'avez jamais rien dit au-dessus de la doctrine catholique, vous appliquant en même temps à donner sur les autres la prééminence aux institutions et aux statuts de l'Eglise romaine, à les défendre et à les soutenir de grand cœur et avec résolution. De là vient que votre journal, à raison des matières qui sont l'objet de ses travaux, et apprécié d'ailleurs comme il l'est pour votre talent d'écrivain, excite ici comme en France et dans les autres contrées étrangères, un grand intérêt, et qu'on le regarde comme très-propre à traiter les choses qui doivent l'être dans le temps présent. Cependant des personnes qui tiennent fortement à certains principes, à certains usages, à certaines coutumes, ne portent pas du tout sur votre journal le même jugement. Comme ils ne peuvent pas rejeter ouvertement ses doctrines, ils cherchent depuis bien longtemps ce qu'ils pourraient reprocher au rédacteur, et s'ils n'auraient pas autre chose à reprendre que la vivacité de son langage et sa manière de s'exprimer.”

Vient ensuite des recommandations très-sages, en égard aux circonstances où se trouvait M. Veillot dont le journal avait été frappé d'une espèce d'interdit par Mgr. Sibour, sur dénonciation de M. l'abbé Guérol, vicaire-général du diocèse d'Orléans. Mgr. Fioramonti ne reproche aucunement à M. Veillot d'avoir manqué de modération, de traiter des questions de théologie sans les avoir préalablement étudiées ; il se borne à le mettre en garde contre les écarts où pourraient l'entraîner ses fougueux adversaires, puis il termine par ces mots, écrasants pour ceux qui accusent cet éminent écrivain de parler à tort et à travers en matière religieuse :

“ Quoique les ressentiments et les divisions qui se sont fait jour paraissent avoir atteint un certain degré de gravité et soient maintenant un obstacle à votre journal religieux, je ne parviendrai jamais à me persuader que cela puisse être durable ; loin de là, j'ai la confiance que ceux qui pour le moment vous sont contraires, seront bientôt manières à louer l'habileté et le zèle avec lesquels vous ne cessez de soutenir la religion et le Siège Apostolique.”

“ Tels sont, je le sais, les jugements d'un grand nombre d'hommes éminents et qui n'ont pas une médiocre estime pour la partie religieuse de votre journal.”

Le *Journal de Québec* eut bien fait de lire cette pièce, ainsi que quelques autres, avant de lancer ses deux tirades contre M. Veillot ; il les aurait probablement modifiées de beaucoup.

Mgr. d'Orléans a invoqué le jugement de Rome sur M. Veillot ; mais, par une habileté qui ne lui sied point, il l'a placée dans l'ombre et il a mis le sien à la place. Nous allons rétablir la vérité. A propos des censures portées contre l'*Univers* par Mgr. Sibour et Mgr. d'Orléans, et des controverses qu'elles avaient soulevées, Pie IX adressa à tous les cardinaux, archevêques et évêques de France l'Encyclique *Litèr multiplices*, où nous lisons ce qui suit et ce qui se rapporte évidemment à

M. L. Veillot, puisque c'était le seul journaliste laïque en cause :

« Nous vous le demandons, avec instance, favorisez de toute votre bienveillance et de toute votre prédilection les hommes qui, animés de l'esprit catholique et versés dans les lettres et les sciences, consacrent leurs veilles à écrire et à publier des livres et des journaux pour que la doctrine catholique, soit propagée et défendue, pour que les vénérables droits de ce Saint-Siège et ses enseignements aient toute leur force, pour que les opinions et les sentiments contraires à ce Saint-Siège et à son autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs soit chassée et que les intelligences soient inondées de la douce lumière de la vérité.

« Votre charité et votre sollicitude épiscopale devrait donc exciter l'ardeur de ces écrivains catholiques animés d'un bon espoir, afin qu'ils continuent à défendre la cause de la vérité catholique avec un soin attentif et avec savoir; que si, dans leurs écrits, il leur arrive de manquer en quelque chose, vous devriez les avertir avec des paroles paternelles et avec prudence. »

Les quelques légers torts que peut avoir eus M. Veillot, en pinçant parfois son monde avec immensément d'esprit, doivent être réputés fort peu de chose, si l'on considère les très-hautes et très-nobles qualités qu'il a constamment déployées dans sa longue carrière de journaliste.

Si l'on veut encore voir justement apprécié, dans cette longue et difficile carrière, M. Veillot, qu'on représente de ce temps-ci comme si virulent, si peu modéré, si injuste dans ses appréciations des hommes et des choses, si ignorant dans les matières religieuses qu'il traite, on n'a qu'à jeter les yeux sur le bref que Pie IX lui adressa en 1864 pour le féliciter d'avoir écrit la *Vie de Jésus Christ*. Nous croyons utile de le reproduire, car l'*Univers* étant supprimé depuis quatre ans, on avait eu le loisir de l'examiner et de le juger froidement. Voici ce bref, qui n'a pas besoin de commentaires :

« Bien aimé Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Nous vous félicitons, bien-aimé Fils, de n'avoir pas euloré le talent qui vous a été confié, quoique vous ayez été écarté de l'arène où vous combattiez si vaillamment et si utilement pour la vérité et pour la justice, et d'avoir au contraire continué d'un cœur joyeux à servir la cause que vous défendiez et à lui porter de nouveaux secours. C'est ce qu'attestent vos récents écrits, c'est ce que confirme le dernier sur la *Vie de Notre-Seigneur Jésus Christ*, publié pour repousser les attaques contre sa divinité, et dont vous Nous avez fait hommage. Par le peu que Nous avons pu en parcourir au milieu de nos occupations multipliées, Nous avons jugé que la méthode choisie par vous est, de toutes, la plus appropriée au but que vous vous proposez, et que, dans l'exécution, vous vous êtes montré pleinement égal à vous-même. Cette œuvre de votre main nous vient d'ailleurs revêtue d'une splendeur particulière, par la nature même des épreuves auxquelles vous êtes soumis; car on y sent que, malgré ces épreuves, vous avez, comme autrefois, fait et soif de la justice, et que, poursuivant le combat commencé depuis longtemps, vous gardez la même résolution, la même fermeté d'âme. Nous Nous étions senti ému de vos chagrins et porté à déplorer le sort qui vous était fait, mais nous avons regardé la plainte comme inopportune, l'Apôtre nous disant : *Heureux l'homme qui supporte l'épreuve*; et encore : *Mes frères, lorsque vous avez à subir diverses épreuves, regardez-les comme une source de joie. C'est pourquoi, puisque votre constance atteste que l'épreuve de votre foi a réellement mis en vous cette patience (ou dit pourtant M. Veillot brutal, sans modération) qui mène toute œuvre à sa perfection, Nous sommes plutôt porté à vous féliciter et contraint de vous exciter à la joie. Afin que cela vous soit plus facile, Nous souhitions, et nous demandons à Dieu, pour vous, l'accroissement toujours plus abondant de sa grâce. Comme avant-coureur de ce don céleste, et comme gage de Notre bienveillance particulière et de Notre affection pour vous, Nous vous accordons avec amour, à vous et aux vôtres, la bénédiction apostolique. »*

Si maintenant nous nous rappelons que M. l'abbé Charbonnel a reçu de Pie IX un bref très-élogieux parce qu'il a condensé

en un seul volume, tout ce que M. Veillot a écrit, sous le titre de *Pensées de M. L. Veillot*, on avouera que jamais écrivain, depuis bien longtemps, n'a été honoré à l'égal du célèbre polémiste français de l'approbation de Rome. Puis donc que tous ses ennemis admettent qu'il est le grand maître dans l'art d'écrire, et que, d'un autre côté, sa doctrine reçoit de Rome une si haute approbation, il faut nécessairement en conclure que M. Veillot est un écrivain accompli. Nous ajouterons, pour donner en quelques mots une juste idée de cet homme éminent, au risque de provoquer le rire et la pitié de ceux qui regardent, comme non-venu tout ce qui heurte leur première manière de voir, que très-peu d'évêques, à l'époque actuelle ont rendu à l'Église d'aussi grands services que M. Louis Veillot.

Nous aurons à parler de l'infaillibilité du Pape dans notre prochaine Revue, bien que le *Journal de Québec*, qui paraît ne pas comprendre la question, demande la paix et le silence là-dessus.

CORRESPONDANCE

Le Rapport sur l'enseignement Agricole

M. l'Éditeur,

Permettez-moi de choisir les colonnes de votre excellent journal pour faire connaître au public quelques réflexions qui m'ont été suggérées par la lecture du rapport sur l'enseignement de l'agriculture présenté au Conseil d'Agriculture par un Comité spécial. Ce comité devait s'enquérir du meilleur système d'enseignement et de pratique agricole, et le Rêvd. M. S. Tassé Supp. du Collège de Ste. Thérèse, a lui-même rédigé le rapport.

Afin de remplir consciencieusement leur mission, les membres du Comité se sont réunis une première fois dans le but de se communiquer leurs idées et d'adopter après discussion une ligne de conduite convenable. Après cette réunion, a eu lieu la visite des deux seules écoles d'agriculture établies dans la Province de Québec, afin d'étudier l'enseignement et la pratique de l'agriculture, dans ces institutions. C'est sur les notions qu'il a alors recueillies que le comité a rédigé le rapport que le public connaît maintenant.

Tout lecteur quelque peu attentif remarque dans ce rapport plusieurs principes complètement erronés sur la nature du savoir agricole; mais ce qui le frappe surtout et ce qui m'a surpris de la part d'un homme d'intelligence comme l'est le Rêvd. M. Tassé, c'est l'esprit dans lequel il a été rédigé. On voit clairement que le Rêvd. Monsieur a fait sa visite moins dans l'intérêt de la vérité que pour satisfaire un certain désir de critiquer tout ce qui frappait sa vue et de faire prévaloir certaines idées particulières, sans s'occuper de la possibilité de leur réalisation.

En effet, la première institution qu'il a visitée, l'école de l'Assomption, n'a pu lui présenter rien de satisfaisant. Il a tout critiqué : travaux, bétail, instruments aratoires, clôtures, fossés, drainage, bâtiments, amélioration du sol, tout, d'après lui, laisse à désirer; l'enseignement lui-même n'est pas ce qu'il devrait être, il porte, nous dit le rapport, sur des matières étrangères à l'agriculture. Ainsi à l'Assomption, les élèves ne peuvent rien trouver qui puisse augmenter leurs connaissances agricoles. Cette institution forme des commis, peut-être aussi des avocats, des médecins ou des notaires; mais de l'agriculture elle ne s'en occupe que très-peu; donc point de pratique et peu de théorie. Nous ne sommes pas en demeure de vérifier si ces assertions du Rêvd. M. Tassé sont vraies ou fausses, nous laissons cette besogne à ceux à qui elle revient de droit. Mais nous avons peine à croire que M. A. Marsan, professeur dans cette institution et breveté par la Chambre d'agriculture, perde ainsi son temps, fasse perdre celui de ses élèves, et relègue au dernier plan son occupation prin-

cipale. Il est d'ailleurs peu probable que le collège de l'Assomption duquel relève l'École d'agriculture, ne fasse rien pour rendre cette institution efficace. Nous ne pouvons, non plus, croire sur parole le Révérend Monsieur lorsqu'il prétend que la pratique agricole à l'Assomption est aussi mauvaise que chez le plus arriéré de nos cultivateurs.

Mais ce qui nous prouve surtout le mauvais esprit qui animait le Révérend Président dans ses visites, c'est ce qu'il dit de l'École de Ste. Anne dont nous sommes professeur pour les matières purement agricoles.

S'il ne nie pas tout-à-fait les qualités de notre École, il n'en fait pas trop de louange, comme le public peut en juger par le passage suivant que nous extrayons du rapport :

« Cette École (Ste. Anne) est assez bien montée : échantillon de minéraux, terres, grains, modèles anatomiques ou autres cartes, planches, livres. La ferme est bien tenue, à en juger par les parties que nous avons visitées. On y voit un système de culture : Sol net et bien façonné, amélioré et même drainé dans quelques-unes de ses parties : assez bonnes clôtures ; instruments aratoires nombreux et perfectionnés. Bétail assez nombreux ; espèce bovine et porcine bien choisies ; troupeau de moutons renfermant de bonnes pièces ; ses chevaux seuls laissent à désirer. Constructions et surtout vacherie porcherie et laiterie bien conditionnées. »

Ainsi, à part le système de culture et quelques pièces de bétail, il n'a trouvé partout que des assez bien ; et aucune partie de notre pratique agricole n'a à ses yeux le droit d'être très-bonne. Heureusement que tous les visiteurs et les acheteurs ne nous traitent pas avec la même sévérité que M. Tassé. Nos animaux, ceux de l'espèce bovine surtout, sont hautement appréciés par tous les praticiens, et nous faisons souvent des ventes qui atteignent un chiffre élevé. C'est ainsi que nos jeunes taureaux, nos jeunes porcs et nos bœufs nous sont enlevés aussitôt qu'ils peuvent être livrés, sans égard au prix élevé que nous sommes forcés d'en demander.

Le Révd. M. S. Tassé tient peut-être à honneur de trouver défectueux ce que d'autres personnes aussi expérimentées que lui, peut-être plus même, regardent comme excellent. Ce n'est pas un reproche que nous lui faisons, à chacun sa manière d'envisager les choses.

Mais laissons là ce chapitre, le Révd. S. Tassé, ne peut diminuer les avantages que nos institutions d'enseignement agricole peuvent assurer aux fils de cultivateurs, et encore moins leur ôter le bénéfice des améliorations judicieuses qu'une pratique raisonnée et appuyée sur une saine théorie leur a permis d'entreprendre et de mener à bonne fin. Si l'Assomption n'est pas aussi avancée que Ste. Anne, c'est le temps seul qui lui a manqué. L'amélioration d'une culture demande du temps, et une marche lente et prudente est le gage du succès.

Le Révd. S. Tassé aurait dû tenir compte de cette circonstance pour adoucir la critique si peu ménagée qu'il a faite de cette École qui n'est encore qu'à son début.

Passons maintenant à l'examen du système d'enseignement proposé par le Révd. S. Tassé dans son rapport au Conseil d'Agriculture. Le point de départ est parfait : rechercher les moyens les plus efficaces de rendre l'éducation et la pratique agricoles plus universelles chez les cultivateurs. « Ce but, dit le rapport, si désirable qu'il soit, n'est pas facile à atteindre ; il exige un système multiple d'instruction, un système qui s'adresse tout à la fois à l'enfance, à la jeunesse et à l'âge mûr. »

Le but que veut atteindre le rapport est parfait, nous le répétons il est impossible de demander quelque chose de plus ; mais il est vraiment malheureux qu'on ne puisse en dire autant des moyens employés. En s'adressant à l'enfance, à la jeunesse et à

l'âge mûr, on rendra la science théorique et pratique de l'agriculture universelles, tout le monde l'admet ; mais ce qu'on approuvera difficilement ce sont les moyens suggérés.

Ainsi, d'après le rapport, on inculquera aux enfants le goût de la vie des champs et on leur enseignera les principes agricoles, en leur faisant apprendre un *petit catéchisme d'agriculture*. Ce moyen n'atteint pas complètement le but. L'enfant apprendra cette leçon comme il apprend toutes les autres, sans y attacher une grande importance et seulement pour éviter les retenues et autres punitions ; très-souvent soutenu par ses parents, il la mettra de côté et le pauvre instituteur aura à lutter contre le mauvais vouloir de toute la famille. Réussira-t-il ? s'il a une caractère ferme, la leçon d'agriculture sera apprise ; mais elle ne sera pas aimée et le goût de la vie et des travaux des champs n'aura pas avancé d'un pas. Ce moyen est donc insuffisant.

Tout autre sera le résultat, si l'instituteur possède une connaissance suffisante de la théorie de l'agriculture unie à un peu de pratique. Les exemples nécessaires à l'explication des principes de la grammaire, les exercices orthographiques, les problèmes de l'arithmétique seront choisis par l'instituteur dans des sujets agricoles ; pendant les récréations il leur parlera des avantages que procure la profession de cultivateur. Le moyen sera complet si tous les livres en usage dans les écoles sont faits au point de vue de l'agriculture. Cette idée n'est pas une vaine théorie, elle est déjà appliquée depuis quelque temps en France et y produit de magnifiques résultats ; il existe même une collection complète de livres composés dans ce but et autorisés par le ministre de l'Instruction publique.

De plus la culture raisonnée d'un jardin annexé à l'école rapportera quelques petits profits à l'instituteur, tout en permettant aux enfants de voir l'application des principes qu'on a cherché à leur inculquer. Les fils du cultivateur élevés ainsi dans la pure atmosphère des vrais principes de la culture améliorante, conserveront un bon souvenir de leurs jeunes années, chercheront plus tard à faire l'application des principes qu'ils ont appris, aimeront leur état et s'ils en ont les moyens, essaieront d'étendre le cercle de leurs connaissances agricoles. C'est alors qu'ils viendront peupler nos Écoles spéciales. L'instituteur aidé de quelques livres aura opéré cette transformation. Est-il probable que le petit catéchisme d'agriculture en fasse autant ? Poser la question c'est la résoudre.

Déjà le Gouvernement fait des demandes dans le but d'introduire l'enseignement agricole dans nos Écoles Normales. Le succès n'a pas encore couronné ses efforts. Mais au moment où nous verrons l'enseignement de l'agriculture introduit dans ces institutions et y être considéré comme une des matières dont la connaissance est absolument nécessaire pour obtenir un diplôme d'École-Elémentaire ou d'École-Modèle, de ce moment nous verrons bien des changements dans notre état social. Le fils du cultivateur instruit par les leçons de l'instituteur, aimera la terre et la cultivera avec goût, au lieu d'aller s'étioler, perdre ses forces et sa santé derrière un comptoir. Souvenons-nous bien que l'enseignement verbal de l'instituteur a plus d'influence sur l'esprit des enfants que le meilleur livre, lors même que ce serait un *catéchisme agricole*.

Les Écoles Normales jouent déjà un grand rôle dans l'expansion de l'instruction en Canada, ce rôle augmentera du double si on y introduit l'enseignement de l'agriculture.

Nous avons toujours été convaincu qu'une propagande active, faite par l'instituteur dans l'école de campagne, aurait un excellent effet. Faisons donc tous nos efforts pour encourager le Gouvernement à poursuivre la marche où il s'est engagé.

(A continuer.)

J. D. SCHMOUTH, Prof. E. A.

Soignez vos instruments de culture

Les instruments dont le cultivateur se sert pour la confection de ses travaux agricoles ont nécessité pour leur achat des déboursés assez considérables et devraient être, au moins pour cette raison, conservés avec le plus grand soin. Ce mobilier s'use ; mais l'usure sera plus ou moins rapide suivant que le propriétaire aura su s'en servir d'une manière plus ou moins judicieuse. Les instruments de culture s'useront avec grand profit si l'usure ne provient que de leur emploi fréquent pour la confection des travaux de ferme ; ils s'useront, au contraire, avec perte si on les laisse exposés aux intempéries, dans les champs ou le long des clôtures, où ils se détériorent très-rapidement.

Le cultivateur soigneux donne une place à chaque chose et met chaque chose à sa place ; tandis que le négligent laisse tout à l'abandon et ne s'inquiète aucunement de casser l'outil ou l'instrument dont il vient de se servir. Ce sont deux manières de procéder bien différentes ; mais aussi les résultats obtenus dans la culture par le second sont bien loin d'atteindre le chiffre de ceux qu'obtient le premier. Il n'y a aucun état, aucune position dans la vie qui demande des soins aussi minutieux, autant d'économie que l'état de cultivateur.

Nous considérons comme une excellente économie que de se pourvoir des meilleurs instruments aratoires, parce que, en agissant ainsi, on peut exécuter les travaux avec plus de perfection, de rapidité et de facilité. Une charrue perfectionnée, par exemple, fera un labour plus parfait dans un moindre espace de temps et exigera, en outre, moins de force pour sa traction. Ces trois sources d'économie, compensent au-delà le prix plus élevé de l'instrument. Mais ces instruments doivent être soigneusement mis à l'abri aussitôt qu'on ne s'en sert plus, car autrement, s'ils sont exposés aux mauvais temps, à la neige ou à la pluie, les parties en bois pourriront et celles en fer rouilleront. Un instrument bien soigné, bien entretenu dure le double de celui dont on ne prend aucun soin.

Le cultivateur insouciant fait ainsi des pertes qui souvent répétées diminuent considérablement son revenu ; presque à chaque pas il se heurte contre quelques instruments abandonnés. Assez souvent il a conscience de ces pertes ; mais toujours sa négligence l'empêche de remédier au mal. Si on lui demande de souscrire une piastre pour un abonnement à un journal agricole franchement dévoué à ses intérêts, qui lui donnera de temps en temps d'excellents conseils capables de le faire sortir de sa torpeur, il répondra invariablement qu'il est trop pauvre pour faire cette dépense et dans le même temps il se condamne à rester dans cette pauvreté par le peu de soins qu'il apporte à conserver les objets qui lui ont coûté beaucoup plus cher.

Tout cultivateur qui s'abonnera à un bon journal agricole, qui le lira attentivement et en mettra les enseignements en pratique, en retirera des avantages qui le rembourseront au centuple du léger sacrifice qu'il s'est imposé. Ce journal sera un ami véritable toujours prêt à lui donner les conseils les plus sages lorsqu'il l'en requerra.

Petite chronique agricole

Nous avons eu une température des plus agréables toute la semaine dernière ; mais l'arrivée de la pleine lune a tout changé. La neige est tombée en abondance dans la nuit de samedi et presque toute la journée de dimanche. Vers le soir du même jour il s'est élevé une véritable tempête de vent de nord-ouest. La température est tout à fait modérée.

Nous voilà parvenus aux plus courts jours de l'année. Le soleil quitte à peine l'horizon, et nous distribue sa lumière avec une avarice très-prononcée. Heureusement que l'approche des fêtes de Noël et du jour de l'an va nous regaillardir, car sans cela, avec la monotonie de nos courtes et froides journées, nous serions à

plaindre. Cependant il faut avouer qu'il y a actuellement au sein de notre population bien d'autres causes de souffrances. Combien de personnes, de familles dans nos paroisses, endurent toute sorte de privations pendant cette rude et longue saison d'hiver. Assez souvent aux souffrances du froid s'unissent celles de la faim, sans compter les infirmités, les maladies. Les âmes charitables et favorisées de la fortune penseront sans doute à apporter à ces misères un soulagement, dans ces jours qui réveillent dans le cœur du pauvre comme du riche le souvenir des joies de l'enfance. Prions Celui dont nous allons célébrer la naissance de donner aux uns la résignation, et aux autres la compassion à la vue du malheur et la générosité pour le soulager.

Il a neigé abondamment toute la journée d'hier au point que le train de la malle s'est trouvé en retard de plusieurs heures.

Le train de fret montant de la Rivière-du-Loup à Québec a déraillé au moment où il arrêtait devant la station de Ste. Anne. L'essieu d'un des chars à bagage s'est rompu, et a fait tomber une couple d'autres chars hors les lisses. Cet accident aurait pu avoir des suites assez sérieuses s'il fut arrivé quelques minutes plus tôt. Le train a pu se remettre en marche après un retard d'une couple d'heures.

Nous lisons dans la *Minerve* du 21 décembre. Il est tombé dimanche une bordée de neige qui fera beaucoup de bien aux chemins de la campagne surtout. On devra se réjouir pour les promenades qui se font en si grand nombre au temps des fêtes. Mais il en est de la neige comme du reste : pas trop n'en faut.

RECETTES AGRICOLES

Moyen d'arracher facilement la laine après les peaux des moutons

Nous lisons dans l'*Union des Cantons de l'Est* :

Voici le temps où les cultivateurs conduisent à la boucherie les plus belles pièces de leur troupeau. Comme plusieurs se trouvent embarrassés quand il s'agit d'arracher la laine de la peau, nous allons leur donner un moyen aussi facile qu'efficace qu'un ami de notre feuille a bien voulu nous passer.

D'abord prenez votre peau de mouton encore fraîche et bien dégraisée, placez-la sur le dos d'une bête à cornes, de manière que la laine soit à la surface extérieure, et laissez-la ainsi exposée pendant 10 ou 12 heures. Après ce temps la fermentation est faite, les pores sont ouverts par la chaleur, et la laine s'arrache alors comme par enchantement ; l'espèce de duvet même qu'il y a à la racine de la laine s'enlève aussi facilement.

Encore pour écrire sur le zinc

Achetez une petite bouteille d'encre ordinaire, chez le premier épiciers venu ; cela vous coûtera 3 sous ; puis allez chez un droguiste acheter quelques grammes de sulfate de cuivre, et mettez-en dans votre bouteille d'encre deux morceaux de la grosseur d'une noisette ; laissez dissoudre, et remuez bien ; vous aurez une encre indélébile qui ne coûtera pas 5 sous le flacon.

Lavez bien vos étiquettes de zinc avec du vinaigre avant d'écrire dessus ; c'est essentiel.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

PREMIERE PARTIE

II

La soif de l'or et l'effet que peut produire une mèche de cheveux.

(Suite.)

— Le marchand était mort, mais sa fille a reçu la lettre et son cœur s'est ému du danger qui menaçait ses amis d'Europe.

— Savez-vous son nom ?

— Jarry me l'a dit ; — elle s'appelle Vandrusen, je crois, Isaac tressaillit ; son visage se couvrit d'une pâleur livide.

— Vandrusen ! murmura-t-il.

— Vous connaissez ce nom ? lui demanda son fils avec étonnement.

Isaac ne répondit pas. Toute trace extérieure de son émotion avait disparu. Il secoua la tête d'un air négatif et dit en regardant M. Mouton de son oeil fin et soupçonneux :

— Continuez.

Mais l'homme d'affaires avait dit tout ce qu'il savait.

— Alors, allez-vous en ! grommela l'usurier. Je désire être seul.

Au moment où Mouton allait franchir le seuil de la maison, une main se porta sur son bras.

C'était celle de Henri Delagrave.

— Savez-vous où l'on pourrait trouver ce M. Jarry ? demanda-t-il à l'homme d'affaires.

— Chez lui, rue Jeûneurs ; seulement, je vous avertis qu'il part demain pour le château de Moidrey.

— Ah ! Mouton haussa les épaules.

— C'est un vrai malheur, dit-il ; sans cet argent de Batavia, monsieur Henri, les propriétés vous seraient arrivées d'elles-mêmes, et tout simplement.

Delagrave demeura pensif.

— Ah ! après tout, reprit l'homme d'affaires, d'un air sentencieux, il y a encore du chemin entre la coupe et les lèvres.

— Vous dites que ce Jarry part pour la Bretagne demain ?

— Oui, pour revenir vendredi, jour où doit être effectué le paiement.

— Et s'il n'est pas fait à temps, vous pourrez foreclore. N'est-ce pas ainsi que vous appelez cela ?

— Exactement ; et les domaines seront perdus pour la famille de Moidrey. Mais, ajouta Mouton tristement, nous n'aurons pas cette chance. Jarry est un homme rusé, très-rusé.

Ils arrivèrent, tout en causant ainsi, au coin de la rue où ils se séparèrent, Mouton en faisant à Henri de profondes salutations, et celui-ci en adressant à l'homme d'affaires un bonjour des plus brefs.

— Il y a encore du chemin entre la coupe et les lèvres, murmurait Henri Delagrave, en s'en retournant. Cet homme a raison. J'y risquerai mon corps et mon âme, mais c'est un adage dont de Moidrey connaîtra la vérité.

Mais allons rejoindre son père, le vieil Isaac.

A peine s'était-il trouvé seul qu'il s'était hâté d'ouvrir le tiroir d'un pupitre et d'en retirer une lettre.

Cette lettre était adressée à lui-même, et portait le timbre de Batavia.

La tête appuyée sur sa main, il déploya cette lettre. C'était la troisième fois qu'il la relisait depuis deux heures.

L'écriture était celle de son second fils.

Après bien des années de séparation, c'était la première communication qu'ils s'étaient adressée.

Ernest Delagrave, paraissait-il, avait été heureux. A force d'industrie et de persévérance, il avait vu ses affaires prospérer. Il avait fini par épouser la fille de son patron, et après la mort de ce dernier, il s'était trouvé le chef d'une importante maison de commerce, située à Batavia.

Sa fortune faite, lui et sa femme s'étaient déterminés à revenir en Europe avec leur enfant, une fille unique. En conséquence, il régla ses intérêts à Batavia et écrivit à son père qu'il s'embarquait à Java pour revenir en Angleterre.

— Je vous en supplie, écrivait-il, pardonnez-moi, si vous ne pouvez oublier le passé ; et si mes prières ne peuvent vous émouvoir, j'emmène avec moi un avocat auquel votre cœur sera incapable de résister : c'est mon enfant, ma fille, dont cette lettre renferme l'offrande de paix.

L'offrande de paix consistait en un petit médaillon dont il était aisé de reconnaître le travail indien.

Ce médaillon renfermait une mèche de beaux cheveux blonds.

Sur le revers était représentée une colombe volant au-dessus d'une mer agitée et tenant dans son bec une branche d'olivier.

Au-dessus de ce dessin était gravé le mot : " A mon grand père " ; et immédiatement au-dessous, ceux-ci :

" De la part d'Enma. "

Isaac examina le médaillon pendant plusieurs minutes, et à mesure qu'il le contemplait, les traits de son visage prenaient une expression plus douce.

— Ernest va revenir ! murmura-t-il. Cette nouvelle ne sera guère du goût de Henri, car lui et son frère ne se font jamais aimés. N'est-ce pas une chose étrange aussi qu'il ait épousé la fille d'Arnold Vandrusen, et qu'ainsi, sans le savoir, il se soit mis en travers de nos projets ! Il faudra bien, après tout, que Henri en prenne son parti.

Et il contempla de nouveau la mèche de cheveux qui était dans le médaillon.

— Quels beaux cheveux ! dit-il ; on croirait qu'ils ont appartenu à la tête d'un ange ! quoi qu'il advienne, je veux voir cette petite fille qui m'envoie des offres de paix !

III

Une attaque nocturne -- A quoi peut servir le creux d'un chêne

Le château de Moidrey est situé dans l'une des parties les plus riches et les plus pittoresques de la Bretagne, à proximité de la Normandie.

Bâti sur d'immenses rochers, il a vue d'un côté sur la mer, dont les vagues, les jours de haute marée, viennent battre ses pieds, tandis que de l'autre il domine une campagne semée de champs fertiles et de bois de hautes futaies.

L'extérieur du château ressemblait à toutes les constructions féodales et contrastait singulièrement avec l'aménagement de l'intérieur qui avait été entièrement restauré, et où régnaient toute l'élégance et le confort de la civilisation moderne.

Dans une chambre magnifique, dont les murs étaient complètement cachés par des cases en bois de chêne contenant un choix énorme des ouvrages les plus rares, deux personnes étaient assises, absorbées dans une sérieuse conversation.

L'une de ces personnes, jeune homme grand, à l'œil fier et aristocratique, aux doux traits et réguliers, est le propriétaire du château : Alfred de Moidrey.

L'autre, personnage d'une quarantaine d'années, vif et actif, que du premier coup d'œil l'on devinait être un homme de loi, est M. Jarry, de la rue des Jeûneurs.

— Vous coucherez ici, monsieur Jarry, disait de Moidrey, et vous partirez demain de bonne heure. Vous aurez suffisamment de temps devant vous.

LOUIS BAILLEUL.

(A continuer)



AVIS PUBLIC EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, en Conseil, en date du 19 de Novembre 1869, et public dans la *Gazette du Canada* du 4 Décembre, les Cours et Prisons des Districts suivants ont été transférées au Gouvernement de la Province de Québec, viz : St. Christophe, St. Joseph de la Beauce, Beauharis, Sweetsburg, Chicoutimi, Percé, New-Carlisle, St. Jean, Joliette, Amherst, Montmagny, Sorel, St. Germain de Rimouski, St. Etienne de la Malbaie, St. Hyacinthe, Ste. Scholastique, Trois-Rivières, Cour de Justice de Québec et Prison de Montréal. Département des Travaux Publics, F. BRAUN, Secrétaire. Ottawa, Déc. 1869.

Lettres non réclamées au Bureau de poste Ste. Anne
 Angers, Ensebe—Bilodeau, Octave—Bérubé, Nicolas (4)—Bouhot, Louis—Côté, Louis—Castonguay, André—Chouinard, Nathalie—Coursier, Frs.—Chouinard, Samuel—Dachène, F. march.—Fournier, Hubert—Jeffrey, Henri—Lagacé, Louis—Lemieux, H.—Lizotte, Antoine—Lévêque, Marie—Lévêque, Nap.—Lajeunesse, Isaac—Lizotte, Marie—L'Italien, Frs.—Moreau, Liza—Michaud, Achille—Ouellet, Rémi—Ouellet, Alexandre—Ouellet, J. Bte.—Pelletier, Léandre—Pelletier, Malvina—Pelletier, Jos. Rouleau, Jos.—Roy, Adolphe—Ross, William—Sirois, Théodore—Sirois, Joseph.
 23 décembre 1869. J. DIONNE, M. P.